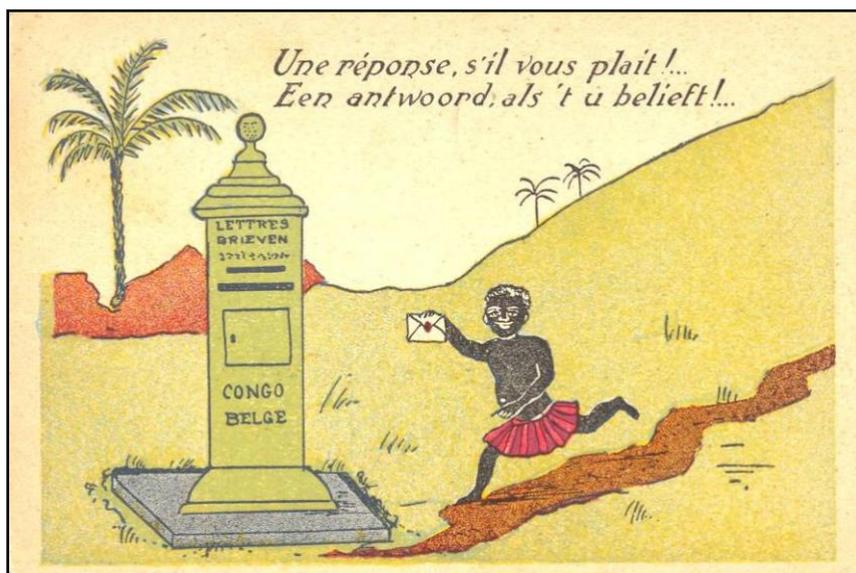


Périodique – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

BULLETIN 46 – décembre 2023

LES CAHIERS DU CONGO



Destinataire

ISSN 0775-9576

Revue philatélique trimestrielle



En cas de non-distribution, retour à
Ch. Hénuzet – Place Saint Roch, 30
5620 Florennes

Les Cahiers du Congo

Revue trimestrielle paraissant en septembre, décembre, mars et juin. - Toute contribution rédactionnelle est la bienvenue. Elle est à envoyer à :

cahiersducongo@hotmail.com.

Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

Editeur responsable : Th. Frennet - Rue La Rue, 17 – 1420 Braine-l'Alleud

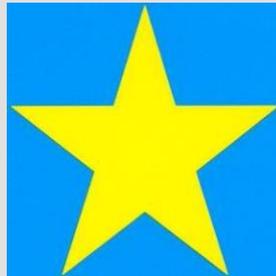
Comité de rédaction L. Bierny, J. P. Flamand, Th. Frennet, Ch. Hénuzet,
M. Hopperets, B. Lockhart, M. Oblin, Ch. Stockmans(+), D. Bilmans

Abonnement : 20 € à verser au compte BE 12 7320 2753 2792 (Bic : CREGBEBB) des Cahiers du Congo.

Anciens numéros : Les anciens numéros ont été réimprimés : 20 € pour quatre

Prix au numéro : 6 €

Qui sommes-nous ? Visitez : <http://congo-cahiers-du-congo.org/>



Document de la couverture : Entier postal n°34 La (la surcharge «5» fut apposée deux fois) avec complément d'affranchissement timbres à 40 centimes Princes typo position 4 de la feuille et 5 centimes surcharge CONGO BELGE locale2.

Envoi recommandé n°33, oblitération KASONGO le 9 JANV 1911, passage à Léopoldville le 24 JANV 1911, départ de Léopoldville le 29 JANV 1911, arrive à Bruxelles le 6 III (mars) 1911 entre 13 et 14 H, la première adresse n'est pas correcte (cachet facteur 199 ou 517 et inscription manuscrite de celui-ci signalant le problème) second cachet facteur (517 ou 199) redistribué le même jour entre 21 et 22 H. L'entier postal a voyagé à bord du Léopoldville 4 (départ de Matadi le 6/2 et arrivée à Anvers le 26/2).

Tarif: 10 centimes pour l'étranger (5 + 5c.L2) + 25 centimes droit fixe de recommandation = 35 centimes, tarif forcé de 15 centimes.

Sommaire

Le timbre de deuil du Roi Albert	3
Émission Princes de 1909	9
Classification Heim & Keach tableau synoptique	14
Les affranchissements avec des timbres de l'émission STANLEY sur le courrier aérien	18

NOTE IMPORTANTE

Suite à un problème technique dans le cahier 45, une omission a été commise. Nous tenons à nous excuser auprès de Mr. Walter Deijnckens : en effet, les documents présentés aux pages 5, 7 et 8 sont des documents qui lui appartiennent et qu'il nous a permis de vous présenter. Le comité de rédaction.

Le timbre de deuil du roi Albert 1^{er}

C.Hénuzet

Après vous avoir présenté le chapitre des documents, il nous apparaît opportun de vous parler des variétés que l'on peut rencontrer sur les timbres de deuil du Roi Albert 1^{er}.

Congo Belge



Ruanda - Urundi



Les deux émissions ont été perforées à l'identique : $11\frac{3}{4}$.

VARIÉTÉ ou CURIOSITÉ :

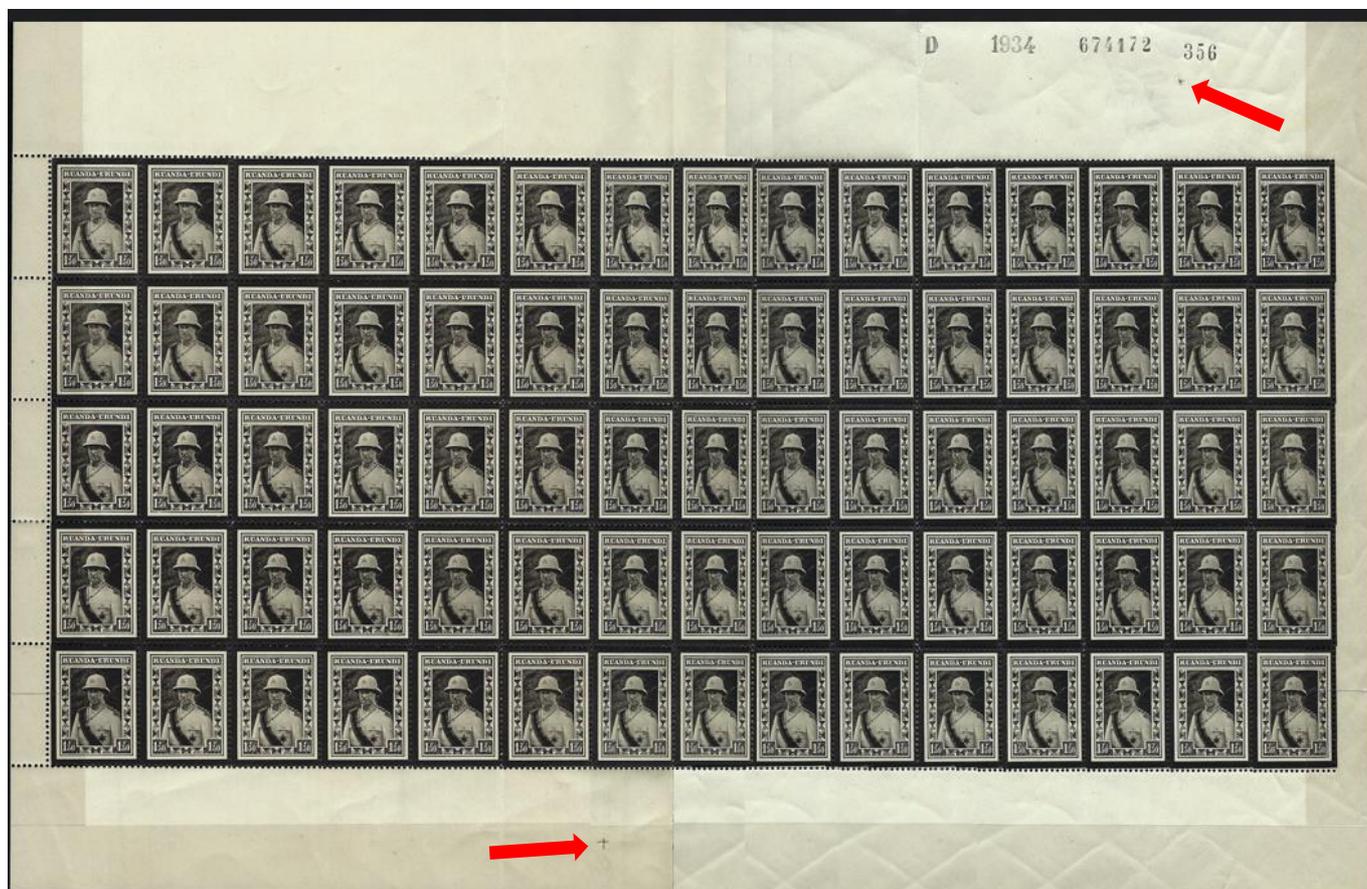
Il apparaît trop souvent que les collectionneurs confondent ces deux termes. Nous nous permettons de vous rappeler la différence car celle-ci est très importante.

Variété : apparaît sur tout le tirage ou en partie, et toujours à la même position.

Curiosité : apparaît de façon aléatoire sur tout le tirage ou en partie du tirage mais jamais à la même position.

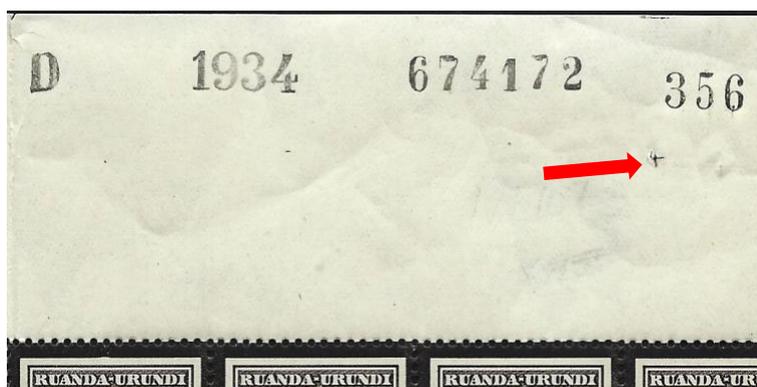
La Feuille :

Ci-dessous, la reproduction du panneau est réduite à 46% de sa taille réelle.
La taille réelle est de 44,2 cm de longueur pour une hauteur de 27,8 cm (soit format A3). Ces dimensions sont à nouveau identiques pour les deux tirages.



L'acquisition de panneaux complets, tant du Congo Belge que du Ruanda-Urundi, n'est pas aisée. Nous n'avons jusqu'ici pas eu l'occasion de rencontrer une feuille complète comprenant les deux panneaux et ce pour les deux émissions.

Inscriptions marginales : similaires pour les deux émissions.



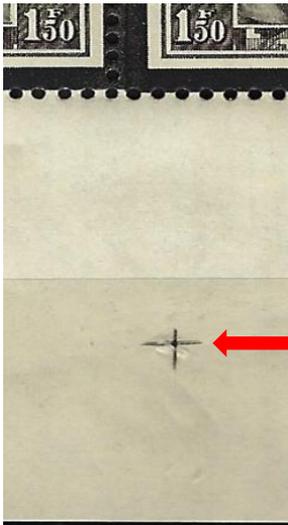
D : dépôt.

1934 : année du dépôt à l'atelier.

674172 : inscription comptable.

356 : chiffre au composteur
représente probablement le
numéro de la feuille imprimée.

356 : nous avons rencontrés le plus petit chiffre « 80 » et le plus grand « 356 » mais certains panneaux n'avaient reçu aucun chiffre au compoporteur.



⊕ : il s'agit de la croix de repère qui permet à l'imprimeur de positionner le panneau à perforer sur la perforatrice.

Elle est généralement dans la couleur prédominante du timbre, ici noire.

Elles sont généralement deux par panneau, l'une se situe au-dessus du timbre position 13 et l'autre en dessous du timbre position 63.

Le timbre CONGO BELGE :

Variété(s) : PAS de variété rencontrée, le trop petit nombre de grands blocs ou de panneaux rencontrés ne nous permet pas de confirmer la présence de variété(s).

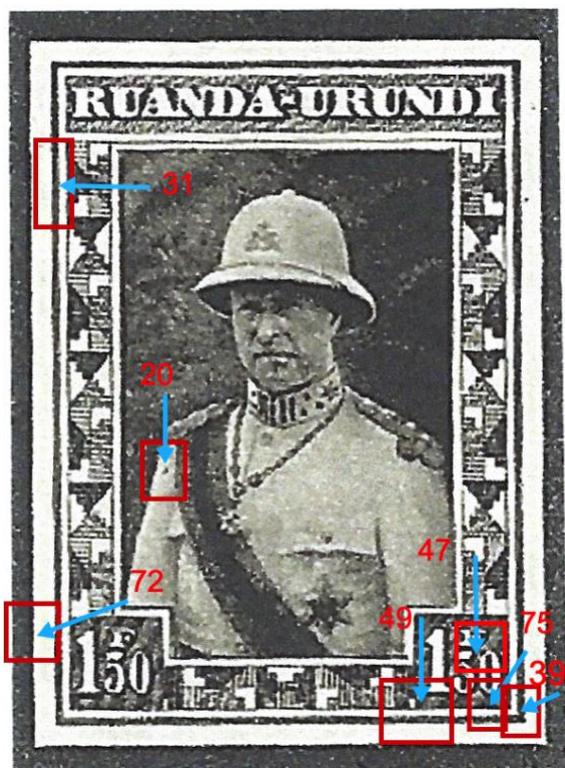
Curiosité(s) : ici la curiosité la plus rencontrée est l'apparition, dans le bas du cadre et en dessous des mots BELGISCH CONGO, de légères lignes blanches, Elles sont visibles sur la plupart des timbres et sont différentes.



Le timbre RUANDA - URUNDI :

Nous avons pu répertorier 7 variétés.

Elles sont classées chronologiquement suivant leurs positions dans le panneau.



Variété 1 position 20 : Mouche sur la manche du bras gauche.



Variété trouvée sur lettre
(voir cahier 45 page 6, lettre du bas)

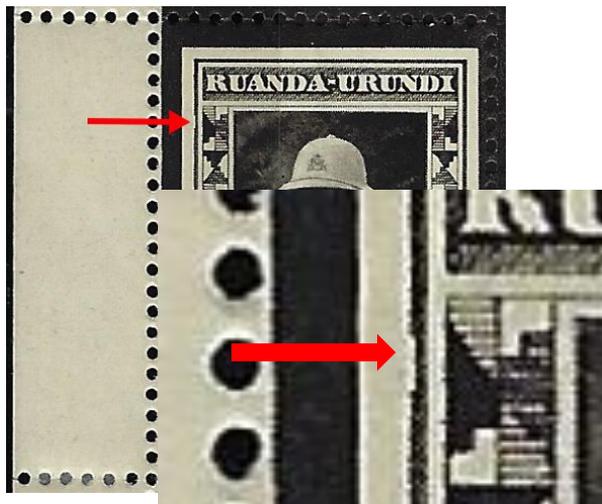


1					
16				20	



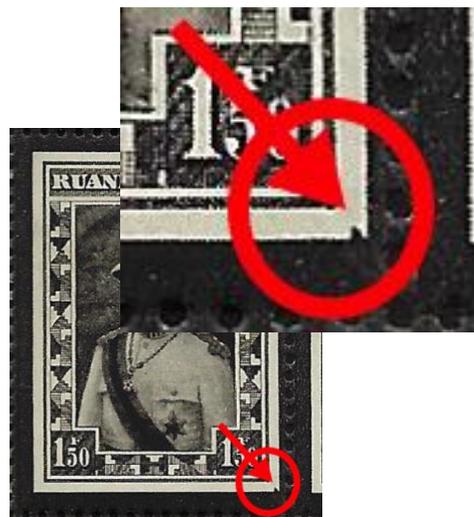
Variété 2 position 31 :

le bord du cadre vertical gauche est rétréci de moitié.



Variété 3 position 39 :

Ergot dans le coin inférieur droit du cadre.



Variété 4 position 47 :

un gros point blanc est visible entre le « 5 » et le « 0 » du 1 F 50 de droite.

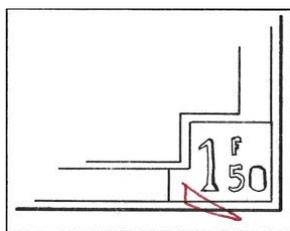
46	47
61	62



Lettre oblitérée à Usumbura le 28 janvier 1937 affranchie à 6 francs, expédié par la voie aérienne d'Impérial Airways, oblitération au dos de KIGOMA le 1 février 1937 et de DODOMA le 3 février 1937 pour l'Angleterre.

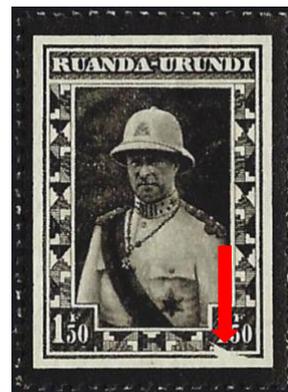
Tarif lettre 2,50 Fr + surtaxe aérienne 3,50 Fr = 6 Fr

Variété 5 position 49 : triangle blanc sous le cartouche du 1Fr 50 de droite.



peu marqué

à plus prononcé



Variété 6 position 72 :

encoche dans le bord vertical gauche du cadre extérieur.



Variété 7 position 75 : encoche ronde dans le coin du cadre inférieur droit.



Oblitérée à Kigali le 24 -1- 35 pour la Suisse par avion.

Tarif lettre 2,50 Fr + surtaxe aérienne 3,50 Fr = 6 Fr Tarif forcé à 6,50 francs

EMISSION « PRINCES » DE 1909

C. Hénuzet – M. Hopperets

La légende veut que l'initiative de ce tirage revienne à S.A.R. la Comtesse Marie de Hohenzollern, épouse du Prince Philippe, frère du Roi Léopold II.



La Comtesse souhaitait obtenir pour ses petits-enfants, enfants de son fils Albert, qui deviendra Roi le 23 décembre 1909, des séries complètes de timbres surchargés manuellement CONGO BELGE à Bruxelles.



Des demandes similaires émanaient de diverses hautes personnalités.

Or, tout le stock de timbres de l'Etat Indépendant restant à Bruxelles avait été surchargé typographiquement.

Comme il eut été très coûteux d'imprimer un petit nombre de séries et que, dans l'attente de la nouvelle émission unilingue, une pénurie de timbres commençait à s'installer dans la colonie, il fut décidé de procéder à un nouveau tirage de 5.000 séries, soit 100 feuilles de chacune des 10 valeurs.

Pour ce nouveau tirage, on réutilisa les planches des 10 valeurs de l'Etat Indépendant qui avaient été choisies pour être surchargées.



L'impression du nouveau tirage fut exécutée en Angleterre par la firme WATERLOW & Sons pour 8 des 10 valeurs et par la firme WATERLOW Bros & LAYTON pour les valeurs 3,50 et 10 francs.

Maison WATERLOW & Sons

Cette firme avait pour habitude d'imprimer une feuille supplémentaire (file copy) de chaque valeur pour ses archives. Le bord supérieur de cette feuille était revêtu de diverses mentions manuscrites.



1 = 232091 est le numéro de la commande

2 = la date de l'impression des timbres
=> 15.01.1909

3 = File copy => archive en anglais

4 = la quantité imprimée
=> 5000 timbres

5 = perforation qui sert à démonétiser les timbres car ceux-ci n'ont pas de valeur postale.

Maison WATERLOW Bros & Layton

Contrairement à sa concurrente, la firme Waterlow & Layton ne conservait pas de « file copies », mais bien une feuille non dentelée et sans gomme. Les timbres provenant de ces feuilles sont considérés comme « essais non dentelés ».



Répartition du tirage

Nous avons vu que le tirage des Princes s'élevait à 5.000 timbres, soit 100 feuilles de 50 timbres.

- 2 feuilles (100 timbres) restèrent sans surcharge.
- 6 feuilles reçurent une surcharge de Bruxelles.
- 92 feuilles furent surchargées typographiquement.

Timbres Princes SANS surcharge

Des 100 séries imprimées, on ne connaît à ce jour que 10 séries complètes ! On est sans nouvelle des 90 autres, mais on peut dire avec certitude que 4 timbres de 10 francs ont reçu de fausses surcharges, ce qui nous donne un maximum possible de 86 autres séries.



I.2 – B.2
position 21



I – A.3
position 14



I.2 – A.2
position 16



I.4 – A.5
position 5



I.2 – A.2
position 17



I.3 – A.2
position 17



I – A.2
position 27



I.2 – A1b
position 9



Ic – Ac
position 9



I.2 – A.2
position 35
Variété eau blanche

Timbres Princes avec surcharge de Bruxelles

Six feuilles de timbres ont reçu une surcharge manuelle de Bruxelles. Il existait 8 cachets différents à Bruxelles (B1 à B.8).

Toutes les valeurs ne furent pas surchargées avec les 8 types.

Seules les surcharges **B.2** furent appliquées sur les 10 valeurs.



I – A.3 position 25



I.2 – B.2 position 28



I.2 – A.2 position 47

Les surcharges **B.5** furent appliquées sur les valeurs du 5 centimes au 1 franc.

I.2 – A1b position 16



I.2 – A.2 position 18



I.2 – A.2 position 42



Timbres Princes avec surcharge typographique

Une surcharge typographique a été apposée sur les 92 feuilles restantes. Une très grande majorité de ces feuilles ont été envoyées au Congo le 1^{er} avril 1909 pour faire face au manque de timbres dans l'attente de la nouvelle émission de timbres unilingues qui ne seront mis en cours que le 15 juin 1909.

Les timbres Princes envoyés à la colonie y ont été abondamment utilisés sur le courrier ce qui explique la relative rareté des timbres neufs par rapport aux oblitérés.

Seuls des timbres Princes avec surcharge typographique ont été envoyés au Congo de façon officielle.

Les autres timbres Princes, non surchargés ou avec surcharge manuelle de Bruxelles ou encore revêtus de fausses surcharges que l'on peut rencontrer sur du courrier provenant du Congo y ont été envoyés par des collectionneurs avertis.



Princes B.2
I – A.3 position 29

Oblitération
DIMA
21 JANV 1911
Type 1.2 DMtY

A suivre

CLASSIFICATION HEIM & KEACH - Tableau synoptique

M. Hopperets

A.I. Heim et R.H. Keach, membres éminents du Belgian Congo Study Circle, ont étudié durant de longues années les oblitérations du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. Ils ont répertorié toutes les oblitérations qu'ils ont rencontrées et celles dont ils connaissaient l'existence.

Toutes ces oblitérations ont été classées par types qu'ils ont définis et auxquels ils ont attribué un numéro ou une référence. Leur travail a été publié par le Belgian Congo Study Circle dans un ouvrage en anglais intitulé 'The cancellations of the normal post offices 1886-1960 and Ruanda-Urundi 1917-1962 including the telegraphic cancellations ». Cet ouvrage constitue la référence pour les philatélistes collectionnant les oblitérations du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

Dans certaines ventes, notamment sur les sites internet, il est fait référence à ces différents types.

Comme certains lecteurs des Cahiers ne possèdent peut-être pas ce livre ou ne maîtrisent pas suffisamment l'anglais, nous pensons que le tableau ci-après pourrait leur être utile. Il reprend, sur quatre pages, un aperçu des différents types de cachets inventoriés par Heim & Keach ainsi qu'une brève description.

Nous nous sommes limités dans ce tableau aux oblitérations du Congo Belge et nous n'y avons pas repris les oblitérations télégraphiques.

Pour les membres intéressés par l'ouvrage, contacter les cahiers du Congo.

TYPE 1 (Cachets circulaires de +/- 23 mm de diamètre)



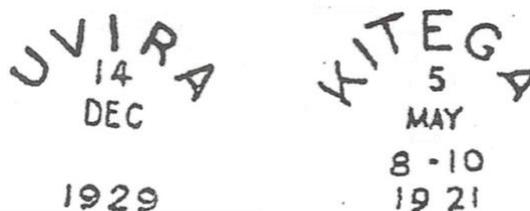
TYPE 2 (Griffes linéaires)

BANANA

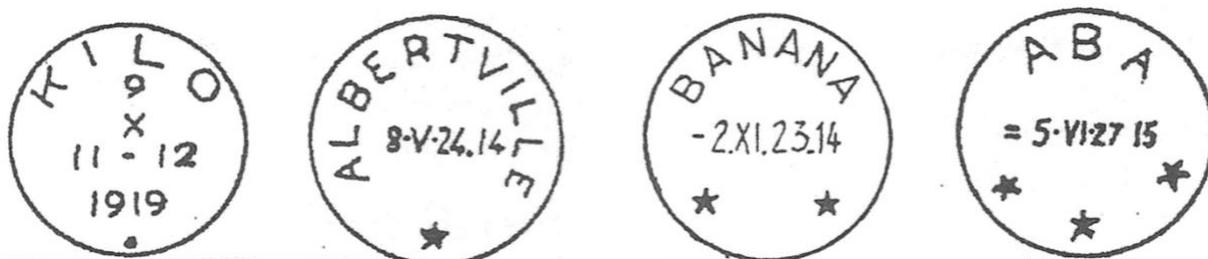
TYPE 3 (Cachets divers)



TYPE 4 (Cachets sans cercle)



TYPE 5 (Cachets circulaires de 26 à 30 mm de diamètre avec point (KILO) ou étoiles)



TYPE 6A (Cachet double cercle avec étoile dans le bas, uniquement AKETI)



TYPE 6B (Cachets double cercle et CONGO BELGE dans le bas, uniquement MASI-MANIMBA et MONGBWALU)



TYPE 7A (Cachets circulaires avec le mot POSTES et étoiles)



TYPE 7 B (Cachet circulaire avec le mot POSTE et sans étoile, uniquement TENKE)



TYPE 7C (Cachets circulaires avec le mot POSTES et sans étoile)



TYPE 8 (Cachets circulaires avec cor postal et 2 étoiles)



TYPE 9 (Cachet circulaire BAS-CONGO dans le bas, uniquement MOERBEKE)



TYPE 10 (Cachets circulaires avec cor postal, étoiles et chiffre et/ou lettre après le nom)



TYPE 11 (Cachets circulaires avec cor postal, étoiles et lettre sous le nom du bureau)



TYPE 12 (Cachets circulaires bilingues, F en haut et N en bas)



TYPE 13 (Cachets circulaires bilingues F et N en suivant)



TYPE 14 (Cachets circulaires bilingues avec mention supplémentaire)



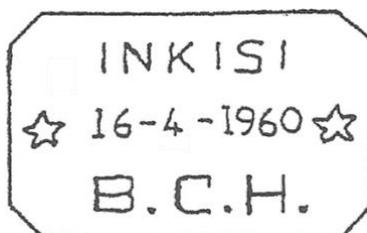
TYPE 15 (Cachets similaires aux types 8 et 11 avec uniquement dernière syllabe bilingue)



TYPE 16 (Cachets avec mention de propagande touristique)



TYPE 17 (Cachets rectangulaires avec coins coupés, uniquement Butembo et Inkisi)



TYPE MA (Oblitération mécanique – diamètre 28,5 mm – bilingue – uniquement Léo 1)



TYPE MB (Oblitérations mécaniques - diamètre 21 mm – unilingues)



TYPE MC (Oblitérations mécaniques – diamètre 21 mm – bilingues F en haut et N en bas)



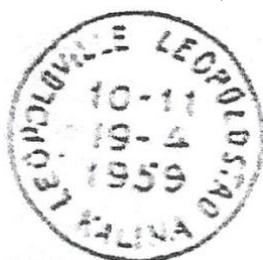
TYPE MD (Oblitérations mécaniques – diamètre 23,5 mm, unilingues avec cor postal)



TYPE ME (Oblitération mécanique – diamètre 23,5 mm, bilingues F en haut et N en bas)



TYPE MF (Oblitération mécanique - diamètre 23,5 mm, bilingue, uniquement Léo-Kalina)



Les affranchissements avec des timbres de l'émission STANLEY sur le courrier aérien

J.P.Flamand

Le **30 juin 1928**, au Congo belge est émis une série de 15 timbres en hommage à l'explorateur Henri Morton Stanley.

Le **15 janvier** et le **4 mai 1931**, suite à l'augmentation des tarifs plusieurs valeurs sont surchargées d'une nouvelle valeur.

Les timbres Stanley ont été mis hors cours le 1^{er} juillet 1938

5^{ème} partie - Les timbres Stanley font partie de l'affranchissement de lettres peu courantes ou de lettres dont l'affranchissement est énigmatique.

Nous présentons les documents aériens dans un ordre chronologique.

28 juillet 1930 – Coquilhatville / Boma / Anvers / Berlin



Lettre oblitérée à COQUILHATVILLE le 28-7-30.-17h. Timbre Stanley petit format. Transportée par avion SABENA jusque Léopoldville puis Boma où elle a été chargée à bord du bateau de la C.M.B. « **Elisabethville 2** » quittant Boma le 4 août 1930 pour arriver à Anvers le 20 août 1930. Là, l'étiquette belge PAR AVION/PER VLIEGTUIG a été apposée et elle a été mise à bord d'un avion de la compagnie allemande **DEUTSCHE LUFTHANSA** effectuant la liaison **Anvers/Cologne/Nuremberg**. A Nuremberg, le cachet rouge « **Mit Luftpost befördert Flughafen Nürnberg** » fut appliqué et elle fut acheminée vers Berlin par un autre avion de la DLH.

Tarif : lettre pour l'étranger 1.75 F/20 g + 1.50 F/20 g de surtaxe aérienne = 3.25 F

13 avril 1931 - Léopoldville / Marseille



Lettre oblitérée à LEOPODVILLE 1 le 12-4-31.-16h et confiée aux aviateurs d'où la mention manuscrite: « **Avion Raid Paris – Madagascar et Retour capitaine Goulette** ». Timbres Stanley grand format à droite et petit format à gauche. Cachet d'arrivée à MARSEILLE B^{CHES} DU RHONE le 13-5-31.-17h (verso).

Tarif : lettre pour l'étranger 2.00 F/20 g + 2.00 F de taxe de recommandation + 7.50 F/10 q de surtaxe aérienne. Taxée à 0.30 FF pour poste restante.

14 juillet 1931 – Aba / Juba / Londres / Etats-Unis



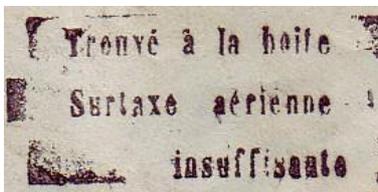
Historique : à partir du 10 mars 1931, le courrier de l'Est du Congo fut accepté sur la nouvelle ligne Mwanza (Tanganyika)/Londres.

Lettre recommandée oblitérée à ABA le 14-7-31.-13h. Timbre Stanley petit format. Acheminée par voie de surface jusque Juba (Soudan). Transportée ensuite par le 19^{ème} service aérien régulier Mwanza/Londres, départ de Mwanza le 14 juillet, passage à Juba le 15 juillet avec arrivée à Londres le 21 juillet 1931. Acheminée par bateau de Southampton à New York (cachet d'arrivée le 3-8-31) puis par voie de surface jusqu'Elizabeth (cachet d'arrivée le 13 AUG 1931).

Tarif : lettre pour l'étranger 2.00 F/20 g + 2.00 F de taxe de recommandation + 6.00 F/10 q de surtaxe aérienne jusque Londres ? = 10.00 F.



6 octobre 1932 – Aba / Juba / Londres



Lettre d'un soldat du 4^{ème} bataillon du Régiment du Nigéria faisant partie des R.W.A.F.F. - Royal West African Frontier Force (Force Frontalière Royale d'Afrique de l'Ouest) créé en 1928 oblitérée à ABA le 6-10-32.-14h.

Timbre Stanley petit format.

L'expéditeur souhaitait que sa lettre soit envoyée par avion d'où la mention manuscrite « **Air mail via Juba** ». Au bureau de poste d'Aba, le préposé frappe d'abord le cachet encadré noir « **AVION** » ; après pesée, la surtaxe aérienne étant insuffisante pour le trajet aérien, le postier barre la mention AVION en rouge et frappe le cachet: « **Trouvé à la boîte. Surtaxe aérienne insuffisante** » au recto et au verso. La lettre fut alors transportée par voie de surface jusqu'en Grande Bretagne.



Tarif : lettre pour l'étranger 2.00 F/20 g + 2 x 6.00 F/10 g de surtaxe aérienne = 14.00 F ; L'affranchissement est insuffisant de 5.00 F d'où le cachet surtaxe aérienne insuffisante.